

<b>Zeitschrift:</b>	Kunst+Architektur in der Schweiz = Art+Architecture en Suisse = Arte+Architettura in Svizzera
<b>Herausgeber:</b>	Gesellschaft für Schweizerische Kunstgeschichte
<b>Band:</b>	57 (2006)
<b>Heft:</b>	2: Bauernhausfassaden = Les façades des maisons rurales = Facciate di case coloniche
<b>Artikel:</b>	Vitruve à la campagne : l'influence des dépendances de grands domaines sur les maisons paysannes genevoises (XVIIIe - XIXe siècles)
<b>Autor:</b>	Roland, Isabelle
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-394334">https://doi.org/10.5169/seals-394334</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Vitruve à la campagne

## L'influence des dépendances de grands domaines sur les maisons paysannes genevoises (XVIII<sup>e</sup>–XIX<sup>e</sup> siècles)

Les maisons paysannes, bien qu'avant tout fonctionnelles, n'ont cessé de puiser dans le répertoire de l'architecture dite savante<sup>1</sup>. Comme le relevaient déjà, en 1941, MM. Doyon et Hubrecht: «En fait, et sauf quelques exceptions folkloriques et locales, cette architecture mineure apparaît comme un reflet de l'architecture des monuments et des palais, façonnés sous l'influence de l'humanisme de la Renaissance<sup>2</sup>». En effet, chaque fois qu'ils en ont eu les moyens ou l'occasion, les paysans ont adopté, en les interprétant, les modèles transmis par la classe aisée.

### Paysannerie et maisons paysannes sous l'Ancien Régime

Sous l'Ancien Régime, les paysans genevois possèdent généralement les terres qu'ils exploitent, ainsi que la maison qu'ils habitent. La superficie des domaines reste cependant assez limitée et ne dépasse guère quelques hectares<sup>3</sup>. La polyculture prédomine, champs, prés, vignes, vergers et bois se côtoyant au sein d'une même exploitation. Le nombre de vaches par propriétaire est peu élevé jusqu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle, avec une moyenne de 1,8 au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle et de 3,65 au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>4</sup>.

Dès la fin du Moyen Age, les maisons paysannes genevoises présentent déjà les caractéristiques qui perdureront jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle. Il s'agit, dans la majorité des cas, de bâtiments de type concentré, c'est-à-dire regroupant, dans un volume unique, les divers locaux nécessaires tant à l'exploitation agricole qu'au logement des gens. En principe, les travées de l'habitation, de la grange-fourragère et de l'écurie sont perpendiculaires à la façade principale, avec la grange en position centrale (fig. 1). La construction en contiguïté domine, de même que les murs en maçonnerie; les toitures, à deux pans et faible pente (20 à 30 degrés), sont couvertes en tuiles creuses et dotées d'un avant-toit assez débordant, créant un espace abrité au-devant de la façade. Le nombre d'ouvertures reste limité, ainsi que les éléments décoratifs (fig. 1 et 2).

### Grands domaines de la campagne genevoise

Au Moyen Age, la campagne genevoise est parsemée de grands domaines appartenant à des seigneurs féodaux, des nobles et des institutions religieuses. Les terres sont exploitées par un «granger», qui loge sur place, à proximité des dépendances agricoles, tandis que le maître se réserve une habitation plus ou moins cosseue, dans laquelle il vient résider à la belle saison. Après la Réforme, les bourgeois de la ville perpétuent cette tradition et le phénomène s'amplifie dès la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, tout patricien se devant de posséder sa «campagne»<sup>5</sup>. A partir du XVIII<sup>e</sup> siècle, certains propriétaires se passionnent pour l'agronomie et utilisent leur domaine comme lieu d'expérimentation<sup>6</sup>. En 1776 est fondée, à Genève, la Société pour l'encouragement des Arts et de l'Agriculture, dont émane, en 1821, la Classe d'Agriculture. Cette dernière s'occupe de tout ce qui a trait à l'agronomie, soit aussi bien de l'outillage, des espèces cultivées, du bétail ou des constructions agricoles. Elle organise des concours et encourage certaines études dont le résultat paraît dans son Bulletin ou son Rapport annuel<sup>7</sup>.

Ainsi, les dépendances de maisons de maître font l'objet d'un soin particulier de la part de leurs commanditaires et sont les premières à se distancer clairement de la tradition régionale. Pratiquement toutes les innovations en matière d'architecture rurale apparaissent d'abord dans les grands domaines, qu'il s'agisse de l'introduction de nouveaux matériaux, de techniques constructives, de courants stylistiques ou d'aménagements intérieurs. Il est clair que seuls les riches propriétaires terriens ont les moyens et la culture nécessaires pour remettre en question l'héritage du passé et oser faire des essais qui ne se révèlent pas forcément fructueux, du moins dans l'immédiat. Leur aisance leur permet en outre de recourir aux services d'un architecte, maître d'œuvre trop onéreux pour un simple paysan, ainsi qu'à des artisans particulièrement qualifiés. Sans aborder l'ensemble de ces éléments novateurs, nous nous concentrerons sur les modifications perceptibles au niveau des façades et de la volumétrie, au cours des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles.



**1** Laconnex, maison paysanne, état en 1922. – Maison de type concentré, en maçonnerie, avec une toiture à deux pans en tuiles creuses, un avant-toit très débordant, un escalier extérieur et de rares percements: tous ces éléments sont caractéristiques de l'architecture vernaculaire genevoise antérieure à 1750.

**2** Aire-la-Ville, maison paysanne, état en 1922. – Bâtiment comprenant deux logis superposés, une écurie et une grange-fourragère. Les percements sont disposés de manière fonctionnelle, sans véritable recherche d'alignement ou d'unité architecturale.

### Aspect des façades aux XVI<sup>e</sup>–XVII<sup>e</sup> siècles

Jusqu'au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, les maisons paysannes genevoises présentent des façades peu percées, dotées d'ouvertures de dimensions assez restreintes, disposées selon des critères essentiellement fonctionnels, sans véritable recherche d'unité et d'harmonie (fig. 1 et 2). Les encadrements, en pierre ou en bois, sont de forme rectangulaire, parfois agrémentés d'un arc infléchi ou d'une accolade. La porte de grange est le plus souvent en plein cintre ou en arc surbaissé, avec un linteau en bois. La façade principale comprend la porte d'entrée du logement, la fenêtre de la cuisine, la porte charretière et celle de l'écurie, accompagnée d'une baie de petite taille dépourvue de vitrage. L'emploi des vitres demeure peu fréquent jusqu'à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, même pour l'habitation, ce qui explique les dimensions réduites de la plupart des percements. Quant aux ventilations du fenil, elles sont souvent inexistantes à cette époque, l'aération s'effectuant par les interstices de la toiture ou en ouvrant la porte de grange.

Dans les grands domaines, les dépendances agricoles antérieures à 1700 présentent les mêmes caractéristiques architecturales que les maisons villageoises, bien que dans des dimensions légèrement supérieures. Les façades sont très simples également, avec parfois un effet de symétrie lorsque la grange-fourragère, en position centrale, est flanquée de deux écuries.

### Apparition du classicisme à la française dans les domaines de maître

Au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, la composition des façades se modifie sous l'influence du classicisme à la française. Dans la campagne genevoise, ce courant stylistique est perceptible dès la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, principalement dans l'architecture des maisons de maître, ainsi que dans celle de leurs dépendances, dont les plans sont en principe élaborés par le même architecte. Le classicisme préconise des compositions équilibrées, chaque élément étant proportionné en fonction de l'ensemble, avec une mise en valeur, dans la plupart des cas, de la partie médiane. La symétrie est au goût du



3

3 Genève, dépendances agricoles du domaine de La Grange, vers 1770. – Le décor et la composition symétrique du bâtiment abritant la grange rappellent ceux de la maison de maître.

jour et détermine tant l'aspect extérieur des bâtiments que leur distribution et leur implantation. Désormais, on conçoit les façades des dépendances de grands domaines avec soin et un certain désir ostentatoire, en s'inspirant du vocabulaire ornemental de la maison de maître (fig. 3). Les effets de symétrie sont recherchés, tant pour l'habitation du fermier que pour la partie agricole, la porte charretière déterminant l'axe principal ou secondaire de la composition (fig. 3).

La volumétrie des bâtiments prend de l'ampleur, afin de disposer de locaux plus vastes, et les toitures, à pente plus prononcée, se couvrent désormais de tuiles plates. Ces dernières, contrairement aux tuiles creuses, sont retenues au lattage par un talon, ce qui permet de les poser sur des versants plus raides, dont la pente oscille généralement entre 40 et 45 degrés. L'espace dévolu au stockage des récoltes est ainsi fortement accru et l'édifice paraît plus imposant, effet renforcé par l'adoption de croupes ou de demi-croupes et la pose d'épis de faîlage au sommet de la toiture (fig. 3 et 4).

En restant dans le domaine constructif, l'emploi de la pierre de taille soigneusement appareillée se généralise au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, tant pour les encadrements que pour les chaînes d'angle ou intermédiaires (fig. 3). Ces dernières sont quelquefois agrémentées de refends ou de bossages et surmontées d'un chapiteau les apparentant aux pilastres de l'architecture classique. En outre, des soubassements en pierre de taille, des cordons moulurés et des corniches structurent certaines façades, tout en leur offrant davantage de solidité (fig. 3).

Si l'on observe les percements, ils sont un peu plus nombreux qu'auparavant et de dimensions supérieures, afin de mieux éclairer ou ventiler les espaces intérieurs. Ils sont disposés régulièrement, avec un respect de l'alignement horizontal des linteaux et une hiérarchisation des niveaux, les baies de l'étage étant en principe moins élancées que celles du rez-de-chaussée (fig. 3). La forme en arc surbaissé, présente sur les maisons de maître dès le début du XVIII<sup>e</sup> siècle, fait une timide apparition dans les dépendances agricoles vers 1720, avant de devenir fréquente après



4



6



5



7



8

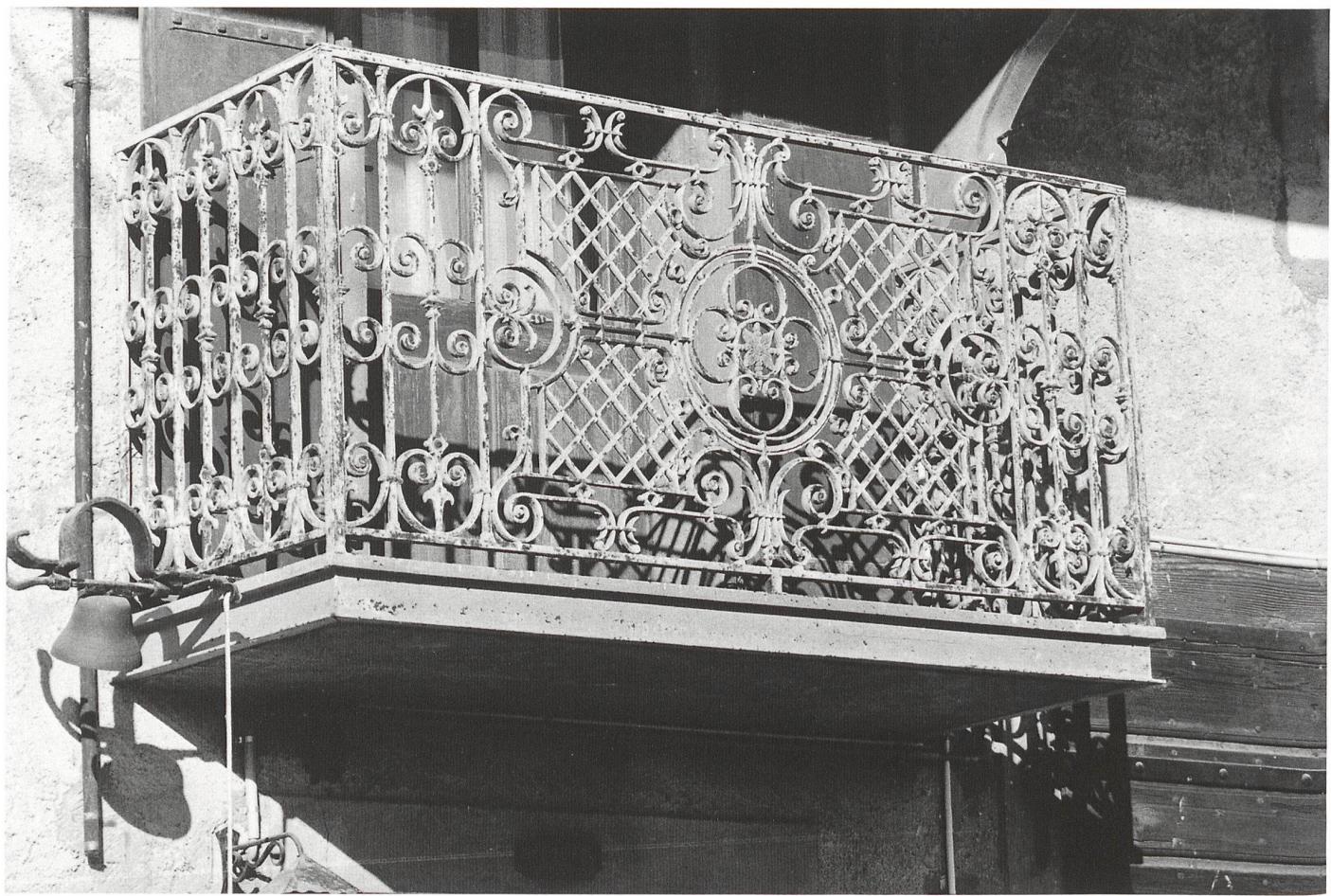
**4** Pregny-Chambésy, La Malvande, dépendance agricole, vers 1773, comprenant grange, écuries, remises et pressoir. – Les œils-de-bœuf rythment la composition de la façade.

**5** Avusy, Sézegnin, maison, 1773, transformée en 1814, comprenant un logement, une remise (ou pressoir), ainsi qu'une grange et une écurie. – La composition évoque celle d'une maison de maître, avec un large recours aux éléments en pierre de taille et un avant-tot lambrissé de forme cintrée.

**6** Russin, maison d'habitation ayant servi d'auberge, ant. à 1783, et dépendance agricole rebâtie en 1841. – Elle se démarque des autres constructions du village par son ampleur, sa façade en pierre de taille structurée par un cordon mouluré et une corniche, ainsi que par sa composition symétrique.

**7** Cartigny, maison paysanne pour Pierre Louis Dériaz, cultivateur, 1792–93. – Caractéristique des constructions cossues de cette époque, par l'ampleur de son volume, sa toiture en tuiles plates dotée de demi-croupes (celle de gauche ayant été supprimée), sa charpente à tirants et sa façade de composition régulière, avec la porte de grange en position médiane.

**8** Troinex, maison paysanne, 1837. – Le logement est de composition symétrique, l'axe étant marqué par la porte d'entrée et le balcon, ainsi que la partie agricole, qui comporte trois œils-de-bœuf semi-circulaires.



9

9 Céliney, maison paysanne, 1889. –  
Balcon en ferronnerie s'inspirant de modèles  
urbains.

10 Dardagny, maison paysanne, logement  
reconstruit en 1872. – Composition  
symétrique de la façade. Les chaînes d'angle  
en harpe appareillées et le vaste  
avant-toit lambrissé de forme cintrée renforcent  
son caractère bourgeois.

1750 (fig. 4). Les œils-de-bœuf, attestés vers 1680, se multiplient au siècle suivant, afin de ventiler le fenil ou l'étage des combles. De forme ovale, ils évoquent les *oculi* de l'architecture savante et rythment la composition de la façade (fig. 4). Quant aux portes charretières, elles adoptent en principe la forme en anse de panier, dont la valeur statique est prouvée.

#### Application des préceptes classiques par la paysannerie aisée

Dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, les éléments novateurs mis en œuvre dans les grands domaines sont repris dans le cadre villageois. Les premiers exemples sont dus à des notables campagnards ou à des paysans aisés. Par exemple à Sèzegnin, sur la commune d'Avusy, une maison édifiée en 1773 pour Charles et Claude Mestral, transformée en 1814 pour François Nallet, futur adjoint du maire, reprend le vocabulaire ornemental cher au classicisme (fig. 5). La façade du logement, particulièrement soignée, tend à la symétrie, la porte d'entrée marquant l'axe de la compo-

sition. La pierre de taille est largement utilisée pour consolider et structurer l'ensemble, avec la présence d'un cordon mouluré, d'une corniche et d'une chaîne d'angle à bossages. La toiture, à demi-croupes, est couverte en tuiles plates et un avant-toit lambrissé de forme cintrée souligne sa base tout en apportant du jour aux fenêtres de l'étage. La plupart de ces éléments se retrouvent sur une maison de Russin, attestée en 1783, dont la dépendance agricole adjacente a été rebâtie en 1841 (fig. 6). La façade principale, parfaitement symétrique, présente un parement en pierre de taille, mode constructif plutôt rare à Genève, du moins en milieu rural. Le bâtiment, situé au cœur du village et à un croisement de routes, a servi d'auberge, peut-être dès son origine, ce qui justifierait le soin apporté à sa construction et l'ampleur de la partie habitation.



10

### **Essor de la paysannerie genevoise et mutations architecturales**

Dans le dernier tiers du XVIII<sup>e</sup> siècle et surtout dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, la paysannerie genevoise connaît un certain essor, notamment grâce à l'introduction de nouvelles cultures, telles les plantes fourragères et la pomme de terre, et à l'évolution des techniques et de l'outillage<sup>8</sup>. Les domaines, exploités de manière plus rationnelle, offrent des rendements supérieurs, augmentant le volume des récoltes à stocker dans les granges et les greniers. Parallèlement, la population s'accroît considérablement et l'on doit, dans bien des cas, agrandir ou rebâtir les anciennes demeures. Des exploitations sont également créées et les villages se densifient à cette époque.

Lors de nouvelles constructions, ou de transformations, on s'inspire des réalisations du patriciat genevois et de la paysannerie aisée, en les simplifiant cependant. Ainsi, la tuile plate supplanté la tuile creuse dans les années 1790-1800, en parallèle, malgré un décalage temporel d'une dizaine d'années, avec l'aban-

don des charpentes à poteaux au profit de structures à tirants (fig. 7). Les demi-croupes deviennent fréquentes à la même époque et quelques épis de faitage couronnent les maisons les plus cossoies (fig. 8). Les locaux sont plus vastes, les logements plus spacieux et mieux éclairés, les percements étant un peu plus nombreux et de dimensions supérieures. Dans la plupart des cas, la composition de la façade principale est régulière et équilibrée, avec la porte charretière en position centrale (fig. 7). Les encadrements au linteau délardé en arc surbaissé, version simplifiée de l'arc clavé en segment de cercle, se généralisent à partir de 1780, de même que les œils-de-bœuf. Ces derniers, de forme ovale jusqu'à dans les années 1830, deviennent semi-circulaires par la suite, sous l'influence du néoclassicisme (fig. 8).

Au XIX<sup>e</sup> siècle, la partie habitation des maisons paysannes de type concentré présente parfois une disposition symétrique, la porte d'entrée marquant l'axe de la composition (fig. 10). Les soubsassemens en pierre consolident la base de certaines constructions et quelques chaînes d'angle se distinguent par un traitement

extrêmement régulier et géométrique (fig. 10). Vers 1840 apparaissent les premiers balcons et galeries d'agrément, qui se multiplient dans les années 1860–1870 (fig. 8 à 10). L'adoption de ces éléments, hérités des maisons de maître et de l'architecture urbaine, est liée au nouvel engouement pour le plein air et à la sensibilisation aux problèmes d'hygiène. Désormais, le logement de certaines fermes se conçoit comme une maison d'habitation de type bourgeois (fig. 10).

Ainsi, sous l'influence des maisons de maître et de leurs dépendances, les maisons paysannes genevoises ont, peu à peu, abandonné certaines caractéristiques régionales au profit d'éléments novateurs, tant sur le plan esthétique que constructif, tendant vers plus de commodité et de confort. En s'inspirant du credo vitruvien «firmitas, utilitas et venustas» (solidité, utilité et beauté), le vernaculaire régional est venu se fondre dans le creuset de l'architecture savante.

#### Riassunto

In origine, le case rurali ginevrine sono costruzioni semplici e sostanzialmente funzionali. A partire dalla metà del XVIII secolo, e soprattutto nel secolo successivo, subiscono modifiche sotto l'influenza delle dimore padronali e dei relativi annessi. Le facciate presentano una composizione più regolare, improntata a una ricerca di unità e simmetria, e sono caratterizzate da un uso più frequente di elementi in pietra da taglio. La componente estetica è strettamente legata all'aspetto funzionale; gli edifici si fanno più ampi e tendono a una maggiore solidità e a un maggior comfort. I tetti a due falde con copertura in tegole concave vengono abbandonati a favore di tetti con tegole piatte, spesso a mezzo padiglione, che offrono più spazio per immagazzinare i raccolti.

#### Zusammenfassung

Die Genfer Bauernhäuser sind ursprünglich einfache und hauptsächlich funktionale Bauten. Ab Mitte des 18. Jahrhunderts und namentlich im folgenden Jahrhundert verändern sie sich unter dem Einfluss der Herrenhäuser und deren Dépendances. Ihre Fassaden sind nun regelmässiger gestaltet, verweisen auf die Suche nach einer gewissen Einheit und Symmetrie, und zudem werden häufiger Bauteile aus Haustein verwendet. Die Ästhetik steht in enger Verbindung mit der Funktion. Die Gebäude werden zunehmend solider und bieten mehr Komfort, indem sie sich in die Breite ausdehnen. Gleichzeitig verschwindet das Satteldach mit Hohlziegeldeckung zugunsten von Dächern mit Flachziegeln, oft mit Krüppelwalm, die mehr Raum zur Lagerung der Ernte bieten.

#### NOTES

- 1 Les recherches qui ont permis la rédaction de cet article ont été effectuées dans le cadre de l'Étude de la maison rurale genevoise et seront publiées de manière plus développée dans l'ouvrage suivant: Isabelle Ackermann, Marta Hans-Moëvi, Isabelle Roland, Dominique Zumkeller, *Les maisons rurales du canton de Genève*, Genève à paraître en septembre 2006 (Les maisons rurales de Suisse). Quelques phrases du présent article sont extraites du manuscrit de cet ouvrage.
- 2 Georges Doyon, Robert Hubrecht, *L'architecture rurale et bourgeoise en France*, Paris 1941, édition 1979, p. 1. Réflexion reprise par Jean-Marie Pérouse de Montclos, «Reconnaissance de la maison de pays», in: *Revue de l'art*, 65, 1984, pp. 39–51. Cf. également Isabelle Roland Tevaearai, «L'apport de l'architecture classique à la française sur les maisons paysannes du Gros-de-Vaud (1770–1840)», in: *Folklore suisse*, 1992, 3–6, pp. 55–73.
- 3 La superficie moyenne des exploitations est de 4,79 ha à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle dans les terres de la Seigneurie de Genève, cf. Dominique Zumkeller, *Le paysan et la terre. Agriculture et structure agraire à Genève au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Genève 1992, pp. 95–106.
- 4 Pour le XVI<sup>e</sup> siècle, ces chiffres sont calculés dans les communes relevant alors du bailliage bernois de Gex, cf. Alexandre Malgouerné, Alain Mélo, *Histoire du Pays de Gex*, t. 1, *Des origines à 1601*, Saint-Genis-Pouilly 1986, p. 169. Pour le XVIII<sup>e</sup> siècle, cette moyenne concerne les terres de la Seigneurie de Genève, cf. Zumkeller 1992 (cf. note 3), pp. 179–186, plus particulièrement p. 181.
- 5 Christine Amsler, *Maisons de campagne genevoises du XVIII<sup>e</sup> siècle*, t. 1, Genève 1999, et t. 2, Genève 2001.
- 6 Edmond Barde, *Genève d'autrefois. La vie aux champs 1790–1830*, Genève 1947, pp. 41–60, et Zumkeller 1992 (cf. note 3), pp. 217–225.
- 7 Leïla El-Wakil, *Bâtir la campagne. Genève 1800–1860*, Genève 1988, pp. 91–97.
- 8 Patrick Landecy, Alexandre Malgouerné, Alain Mélo, *Histoire du*

*Pays de Gex*, t. 2, *De 1601 à nos jours*, Gex 1989, pp. 53–54 et 98–99, et Zumkeller 1992 (cf. note 3), pp. 217–225.

#### SOURCES DES ILLUSTRATIONS

- 1–2: Centre d'iconographie genevoise, Genève. – 3–10: État de Genève, DCTI, Direction du Patrimoine et des sites, Étude de la maison rurale (Charles Weber, 1983 à 2005)

#### ADRESSE DE L'AUTEUR

Isabelle Roland, lic. ès lettres, historienne de l'architecture, Grand-Rue 13 B, 1302 Vufflens-la-Ville